Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Global Equity Impact Fund, un compartiment libellé en dollars américains du fonds Aberdeen Standard SICAV III, classe d'Actions A Acc EUR (ISIN : LU1697922752). Ce fonds est géré par abrdn Investments Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de l'investissement
Le fonds vise à fournir une croissance sur le long terme en investissant dans des sociétés cotées sur les marchés boursiers internationaux et visant à avoir des impacts positifs mesurables sur le plan environnemental et/ou social.
Le Fonds a pour objectif d'enregistrer une performance supérieure, avant frais, à celle de l'indice de référence, le MSCI AC World (USD).

Politique d'investissement
Titres en portefeuille
- Le Fonds investira au moins 90 % dans son univers d'investissement, qui se compose d'actions et titres de participation de sociétés faisant l'objet de recherches actives par l'équipe d'investissement et qui sont cotées en bourse à l'échelle mondiale, y compris dans les marchés émergents
- Le Fonds pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des actions et titres de participation de Chine continentale, y compris par le biais du programme Stock Connect Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong, ou par tout autre moyen disponible.
- Tous les investissements en actions et titres de participation suivront l'approche d'investissement « Global Equity Impact Investment Approach » qui applique le Programme de développement durable des Nations Unies, dont le cadre actuel inclut un ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD) et qui peut changer au fil du temps. Cette approche peut ne pas s'appliquer aux instruments dérivés, de marché monétaire et aux liquidités. En évaluant la capacités des entreprises à fournir des résultats positifs intentionnels pour l'environnement et la société, l'approche identifie les entreprises dont les technologies, les produits ou services et les modèles commerciaux fournissent des solutions alignées à une gamme de piliers d'impact qui incluent entre autres l'énergie durable ou encore l'économie circulaire.
- Le fonds peut également investir jusqu'à 10 % de sa VL dans des entreprises qui permettent le progrès aligné aux piliers mais dont les données empêchent une analyse d'impact attribuable directement.
- Un ensemble d'exclusions d'entreprises inclut, sans s'y limiter, des critères relatifs au Pacte mondial de l'ONU, à la fabrication de produits du tabac et aux armes controversées.
- Le détail de notre approche d'investissement « Global Equity Impact Investment Approach » et des informations sur la liste et la portée des critères spécifiques sont disponibles sur www.abrdn.com sous « Sustainable Investing » (Investissement durable).

Processus de gestion
- Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active, sera un portefeuille concentré et ne sera pas restreint par des pondérations d'indice, des contraintes sectorielles ou la taille des sociétés.
- Le Fonds évalue la capacité des sociétés à fournir des résultats intentionnels positifs pour l'environnement et la société.
- La progression en fonction de chaque pilier est mesurée au moyen des indicateurs de performance clés (KPI) de l'ODD, reliant ainsi la capacité de la société à contribuer à des changements positifs dans le contexte de ces défis mondiaux essentiels.
- L'implication auprès des équipes de direction des sociétés fait partie de notre processus d'investissement et de notre programme de gérance continu. Notre processus évalue la qualité des structures de participation, de la gouvernance et de la direction des sociétés.
- L'indice de référence est également utilisé en guise de base pour la définition des contraintes de risques et n'inclut aucun facteur lié à la durabilité.
- Afin d'atteindre son objectif, le Fonds prendra des positions dont les pondérations sont différentes de l'indice de référence ou investira dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Les investissements du Fonds peuvent diverger considérablement des titres qui composent l'indice de référence et leurs pondérations.
- En raison de la nature active du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celui de l'indice de référence sur le long terme.

Produits dérivés et techniques
- Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés pour réduire le risque ou le coût, ou pour générer du capital ou un revenu supplémentaire à risque proportionnel (Gestion efficace du portefeuille). Les instruments dérivés ne seront utilisés qu'à des fins de couverture ou pour fournir des expositions qui pourraient être réalisées en investissant dans les actifs dans lesquels le fonds est principalement investi. L'utilisation de produits dérivés est contrôlée afin de veiller à ce que le fonds ne soit pas exposé à des risques excessifs ou involontaires.

Les investisseurs du fonds peuvent acheter et vendre des actions n'importe quel jour de bourse (tel que défini dans le Prospectus).
Si vous investissez dans des actions de revenu, vous recevrez le revenu des placements dans le fonds. Si vous investissez dans des actions de capitalisation, le revenu sera ajouté à la valeur de vos actions.
Recommandation : le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient retirer leur argent dans les cinq ans. Les investisseurs devraient s'assurer que leur attitude face au risque est conforme au profil de risque de ce fonds avant d'investir.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendements généralement plus faibles — Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	**5**	6	7

Cet indicateur reflète la volatilité du cours des actions du fonds au cours des cinq dernières années, qui à son tour reflète la volatilité des actifs sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable pour l'avenir.
La note actuelle n'est pas garantie et peut changer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit change. La note la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.
Le fonds est noté 5 en raison du degré d'application des facteurs de risque suivants :
- Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.
- La définition de « l'investissement à impact » varie selon les convictions et les valeurs. En conséquence, le fonds pourra investir dans des sociétés qui ne s'alignent pas avec les convictions personnelles d'un investisseur individuel.
- Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- Le fonds peut investir dans des entreprises dotées de structures VIE (Variable Interest Entity) afin d'obtenir une exposition à des secteurs soumis à des restrictions sur les investissements étrangers. Un risque existe que les investissements dans de telles structures soient affectés négativement par les changements des structures juridiques et réglementaires.
- Investir dans des actions A chinoises présente des facteurs et des risques particuliers, y compris une plus grande volatilité des prix, un cadre réglementaire et juridique moins développé, des contrôles des changes/un risque de change, ainsi que des risques de contrepartie, fiscaux, de quota, de liquidité et réglementaires.
- Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.
- L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.

Tous les investissements comportent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre la perte ou que l'objectif du fonds sera atteint. Le cours des actifs et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et ne peuvent être garantis ; les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrir l'intégralité du capital

investi au départ.
L'inflation réduit le pouvoir d'achat de vos placements et de vos revenus.
La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en raison des fluctuations des taux de change.
Le fonds pourrait perdre de l'argent si une entité (contrepartie) avec laquelle il fait affaire refuse d'honorer ses obligations envers le fonds ou en est incapable.
Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait nuire à la capacité du fonds d'honorer les rachats en temps opportun.
Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance ou d'un retard dans les processus et systèmes opérationnels, y compris, mais de façon non limitative, la défaillance ou la mise sous tutelle de fournisseurs tiers.
Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du fonds, y compris la commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%

Il s'agit des frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir et avant de verser le produit de la vente de votre placement. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.58%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

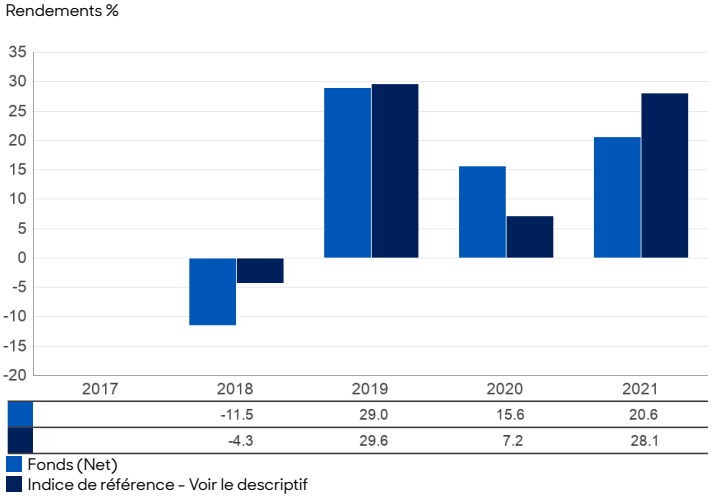
Commission de performance	0.00%

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.
Le montant des frais en cours est arrêté au 31/12/2021. Il ne comprend pas : les commissions de performance (le cas échéant) ; les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas d'un droit d'entrée ou de sortie payé par le fonds lors de l'achat ou de la vente dans le cadre d'un autre organisme de placement collectif.
Une taxe de transfert peut être appliquée conformément au prospectus.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus qui est disponible sur www.abrdn.com.

PERFORMANCES PASSÉES

Global Equity Impact Fund, A Acc EUR Actions, 31 décembre 2021



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Le rendement est net de frais et ne tient pas compte des frais d'entrée, de sortie ou de transfert, mais il tient compte des frais courants, comme l'indique le chapitre Frais.
La performance est calculée en EUR.
Le fonds a été lancé en 2017. La catégorie d'actions/de parts a été lancée en 2017.
Indice de référence - MSCI AC World Cap (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce document ne décrit qu'une seule catégorie d'actions ; d'autres catégories d'actions sont disponibles.
La possibilité de passer à une autre classe d'actions au sein de ce fonds est assujettie à la disponibilité, à la conformité à toute exigence d'éligibilité et/ou autres conditions ou restrictions spécifiques concernant ce fonds ou tout autre fonds au sein d'Aberdeen Standard SICAV III. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.
Pour plus d'informations sur Aberdeen Standard SICAV III, y compris le prospectus*, le rapport et les comptes annuels, les rapports semestriels**, les derniers cours des actions ou autres informations pratiques, veuillez consulter le site www.abrdn.com sur lequel vous pouvez obtenir des documents gratuitement. Vous pouvez également obtenir des informations supplémentaires auprès de abrdn Investments Luxembourg S.A., 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
Téléphone : (+352) 46 40 10 820 E-mail : asi.luxembourg@abrdn.com.
Le Prospectus, les rapports annuels et intermédiaires couvrent tous les fonds d'Aberdeen Standard SICAV III. Bien qu'Aberdeen Standard SICAV III soit une entité juridique unique, les droits des investisseurs dans ce Fonds sont limités aux actifs de ce Fonds.
Le dépositaire et administrateur du Fonds est The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale du Luxembourg.
La loi fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.
abrdn ne peut être tenu responsable que sur la base de toute déclaration du présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du Prospectus* du Fonds.
Le représentant et agent payeur en Suisse est BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse. Le prospectus, les documents d'information clés pour les investisseurs, les statuts, les rapports annuels et intermédiaires peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.
Les informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle en vertu de la directive OPCVM V, y compris, mais de manière non exhaustive, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles www.abrdn.com. Une copie papier sera fournie sans frais sur demande auprès de la Société de gestion.
*Disponible en EN, FR, DE et IT, **Disponible en DE et EN.

La Aberdeen Standard SICAV III est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITs de 2010. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 03/10/2022.

abrdn Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF et a son siège social au 35a avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, RCS No.B120637.